

“ la Mère de Dieu touchèrent le supérieur. Bien volontiers, il
“ accéda à une demande inspirée par de si admirables sentiments
“ et un sursis fut accordé au frère malade.

“ Entre tous les privilèges de Marie, le serviteur de Dieu
“ avait en singulière vénération celui de la Conception Immacu-
“ lée de la Mère de Dieu, et en cela il manifestait bien son esprit
“ séraphique : l'histoire de l'Eglise ne nous montre-t-elle pas
“ les Franciscains comme les champions infatigables de ce glo-
“ rieux privilège de la Mère du Sauveur des hommes ? Sans
“ plus tarder, frère Jean-Baptiste commença une neuvaine
“ où il conjurait avec ferveur cette toute puissante et très
“ glorieuse souveraine, par sa sainte et immaculée Conception,
“ de vouloir bien se laisser toucher en sa faveur et de dai-
“ gner lui obtenir de son divin Fils sa guérison. Ce cri
“ d'amour et de foi fut entendu de celle que l'Eglise n'appelle
“ pas en vain : *Consolatrice des affligés*. Dès les premiers jours
“ le mal avait assez diminué pour que les médecins étonnés ju-
“ geassent la guérison possible. Mais tout autre fut leur stupé-
“ faction quand, au commencement d'une seconde neuvaine
“ à l'Immaculée Conception, le malade se trouva entièrement
“ guéri. Ils purent entendre au chœur sa voix redevenue sonore ;
“ son visage avait recouvré ce teint vif et coloré des meilleurs
“ jours ; les plus dures fatigues n'excédaient point ses nouvelles
“ forces. Aussi le frère convers, chargé de les mettre à l'épreuve,
“ en était-il rempli d'admiration ” ; il ajoutait que jamais il
n'avait rencontré de novice si vertueux.

Revenu à la santé par l'intercession de Marie Immaculée, frère Jean-Baptiste n'avait plus qu'un désir : retourner au plus tôt à son cher noviciat. Il demanda cette nouvelle faveur à ses supérieurs qui la lui accordèrent volontiers. Il quitta donc Rome sans même demander à voir sa famille : n'avait-il pas dit au monde un éternel adieu ?

De retour à Ponticelli, il apporta une nouvelle ardeur au travail de sa sanctification. Bientôt les suffrages unanimes de la communauté l'autorisèrent à faire profession. Il se prépara à cette grande action par la retraite, et, le 25 novembre 1718, en la fête de sainte Catherine, vierge et martyre, il